



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-16753>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-16753**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Biot

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de Maitrise d'Œuvre sur Esquisse

Description : Le présent concours est un concours restreint de maîtrise d'oeuvre européen passé en application des articles L.2125-1.2, R.2162-15 à R.2162-26 et R.2172-1 à R.2172-6 du Code de la Commande Publique, destiné à désigner le maître d'oeuvre qui sera chargé des prestations suivantes : « Maîtrise d'oeuvre pour le projet de création d'une crèche municipale, réhabilitation du clos des boules et création d'une esplanade publique » Lieu(x) d'exécution du projet : 5 Chemin Neuf 06410 BIOT. L'objectif du présent projet est triple : - construire une crèche fonctionnelle et agréable, adaptée à une capacité de 28 enfants, d'une surface d'environ 630 m², respectueuse de l'environnement, innovante et énergétiquement performante et conforme au référentiel national relatif du code de la Santé Publique (arrêté du 31 août 2021). - rénover le clos des boules, dans un esprit d'aménagement commun et d'homogénéité avec la crèche, en démolissant le bâtiment existant et en le reconstruisant sur la même parcelle (BI 82), tout en conservant le même nombre de terrains de pétanque (11 terrains), voire dans la mesure du possible d'en rajouter. - créer une esplanade en prolongement du boulo-drome et surplombant la crèche afin de favoriser une zone d'échanges et de vie pour la population ainsi que générer un point de vue. --- La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 3 000 000 Euros H.T (valeur décembre 2023). --- Pour plus de détail se référer au règlement de concours (article I.I)

Identifiant de la procédure : 21cabeeef-a801-4ee8-be64-59a06698c81a

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Résultat offre retenue : 430 000 € HT

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour le projet de création d'une crèche municipale, réhabilitation du clos des boules et création d'une esplanade publique

Description : L'objectif du présent projet est triple : - construire une crèche fonctionnelle et agréable, adaptée à une capacité de 28 enfants, d'une surface d'environ 630 m², respectueuse de l'environnement, innovante et énergétiquement performante et conforme au référentiel national relatif du code de la Santé Publique (arrêté du 31 août 2021). Chaque lieu de vie devra notamment être aménagé de manière à assurer la sécurité, l'hygiène et le confort des enfants et du personnel, tout en permettant aux enfants de s'ouvrir au monde et d'expérimenter de nouvelles expériences (jeux, salle de motricité etc), - rénover le clos des boules, dans un esprit d'aménagement commun et d'homogénéité avec la crèche, en démolissant le bâtiment existant et en le reconstruisant sur la même parcelle (BI 82), tout en conservant le même nombre de terrains de pétanque (11 terrains), voire dans la mesure du possible d'en rajouter. La position du bâtiment sera particulièrement choisie pour mettre en valeur l'entrée de ville et dégager la vue depuis le chemin neuf. L'association bénéficie de l'utilisation exclusive de l'espace qui lui est alloué, nécessitant ainsi sa clôture et son accès exclusif, restreint au public, - créer une esplanade en prolongement du boulodrome et surplombant la crèche afin de favoriser une zone d'échanges et de vie pour la population ainsi que générer un point de vue. Il convient de prendre en considération la réglementation Vigipirate lors de l'organisation des espaces à proximité de la crèche et de l'école maternelle Saint Roch.

Identifiant interne : CONC012024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5, Chemin Neuf

Ville : BIOT

Code postal : 06410

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : La durée estimée est de 48 mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critères de jugement des offres ; L'offre sera appréciée en fonction des critères ci-dessous : - Qualité architecturale, paysagère et d'insertion dans le site - Qualité de l'organisation fonctionnelle de l'équipement et conformité au programme - Qualité technique et environnementale du projet - Crédibilité des estimations financières et respect de l'enveloppe prévisionnelle --- Pour plus de détail Cf. règlement de concours (article III.5.2) ---Tout marché de service faisant suite au concours sera attribué au lauréat du concours.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : --- Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes devant le Tribunal Administratif de NICE - 18, Avenue des Fleurs, 06050 NICE Cedex 1, sont les suivantes : • Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat par le représentant du pouvoir adjudicateur, conformément aux articles L.551-1 à L.551-4 et R.551-1 du C.J.A. ; • Référé contractuel à partir de la signature du contrat, conformément aux articles L.551-13 à L.551-16 et R.551-7 à R.551-10 du C.J.A. ; • Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter des mesures de publicité ; • Recours pour excès de pouvoir (art.R.421-1 et suivants du C.J.A.) ; Les recours peuvent être déposés soit par voie postale (aux coordonnées mentionnées ci avant), soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr>

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui signe le marché : Ville de Biot

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARCHI ET PARTNERS INTERNATIONAL

Offre :

Identifiant de l'offre : 4_API

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Titre : Concours restreint de Maîtrise d'Œuvre sur Esquisse pour le projet de création d'une crèche municipale, réhabilitation du clos des boules et création d'une esplanade publique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 16/09/2024

Date de conclusion du marché : 17/12/2024

Organisation qui signe le marché : Ville de Biot

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Biot

Numéro d'enregistrement : 21060018500016

Adresse postale : 8-10, Route de Valbonne

Ville : BIOT

Code postal : 06410

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@biot.fr

Téléphone : +33 492912261

Télécopieur : +33 493651809

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.biot.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : NICE cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@jurdam.fr

Téléphone : +33 489978600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ARCHI ET PARTNERS INTERNATIONAL

Numéro d'enregistrement : 37919990400028

Adresse postale : 49 Allée des Ormes

Ville : MOUGINS

Code postal : 06250

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : isa@archipartners.com

Téléphone : +33 049228272

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fa5e9439-f22e-4257-8bb5-e991ad08a552 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 12/02/2025 à 16:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2025